

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies qui nous permettent de vous proposer des services et une offre adaptés à vos centres d'intérêts. En savoir plus. ✕

**l'Opinion** Accès abonné de *Patricia Chapelotte*

## *Amenagement*

# La fusion des régions change la donne en terme de dynamisme pour l'emploi

La cabinet F/I/E/ présidé par Michel Ghetti a analysé les créations et destructions d'emploi en fonction de la future carte territoriale



Publié le jeudi 28 mai à 12h38  
Par Cyril Lachèvre

@CyrilleLachevre

**Les faits** - L'Ile-de-France restera largement en tête mais la deuxième plus grande région créatrice d'emploi sera désormais Midi-Pyrénées- Languedoc-Roussillon, qui passe devant Rhône-Alpes. Le Centre, qui ne fusionnera avec aucune autre région, basculera en queue de peloton.

Une analyse des créations et des destructions d'emploi, par territoire, en fonction de la future carte des régions ? C'est l'une des originalités de la 6e édition de l'étude réalisée par le cabinet F/I/E sur «les créations et destructions d'emplois en France en 2014». Présidé par Michel Ghetti, ce cabinet est spécialisé en ressources humaines et plus particulièrement dans l'accompagnement des stratégies sociales des entreprises et leur implantation territoriale. Le constat qu'il dresse globalement est celui d'une reprise lente du marché de l'emploi, avec davantage de créations que de destructions en 2014 (+16 223) porté principalement par une forte envolée de créations de postes dans les services aux entreprises. Mais d'un autre côté, les fermetures de site se sont poursuivies à des rythmes très élevés, renforçant la désindustrialisation des territoires. Au final, il en ressort donc une carte de l'emploi très homogène d'une région à l'autre.

Dans ce contexte, se projeter dans l'avenir en imaginant ce qui se serait passé

avec la nouvelle carte des régions présente un grand intérêt. Dans ce futur redécoupage, l'Ile-de-France continue à dominer de la tête et des épaules, avec 317 projets ayant généré 19 851 emplois. Mais et c'est la principale modification qui pourrait intervenir, la future région Languedoc-Roussillon fusionnée avec Midi-Pyrénées serait passée en 2e position avec 201 projets pour 7390 emplois. Plutôt dynamique traditionnellement, la région Midi-Pyrénées tire profit de l'apport du Languedoc-Roussillon, qui a fini au 9e rang des créations d'emploi en 2014. C'est une exception. Car comme le souligne Michel Guetti « parmi les 7 nouvelles régions résultant d'une fusion, toutes (à l'exception des deux Normandie) sont pénalisées par une région en difficulté ou qui n'a pas achevé sa mutation ». Rhône-Alpes, 2e région créatrice d'emploi en 2014 (5799) passe au 3e rang en fusionnant avec l'Auvergne bien moins dynamique. Pays de Loire et Paca, qui restent pour le moment indépendants passeraient pour leur part au 5e et 6e rang, après avoir été 3e et 5e en 2014. Ce qui ne constitue pas un bouleversement majeur. Quant à la région Centre, qui reste seule elle aussi, elle tombe en queue de classement, juste devant la Corse alors qu'elle était 11e en termes de créations d'emploi. Pour Michel Guetti, « la mise en place des nouvelles treize régions offrira des moyens humains et matériel important et mutualisés, qui permettront de renforcer les politiques d'aménagement du territoire ». 1+1 devrait donc faire davantage que 2, au final.

Du côté des destructions d'emploi, en revanche, « les fusions offrent un meilleur équilibre, note le cabinet F/I/E/, seule la super région Grand-Est (Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne) se maintiendrait en tête des régions les plus destructrices d'emploi ». Comme elle ne figurera qu'au 7e rang pour les créations d'emploi, c'est dire les défis économiques auxquels elle devra faire face dans les prochains mois.